



# Mot de M. le maire

En mon nom personnel et en celui des conseillers, je désire vous faire part des grandes lignes du travail que nous nous sommes proposés pour notre mandat qui vient de débuter.

Afin de répondre à l'évolution constante qui fait désormais partie du monde municipal, la collaboration habituelle de nos employés municipaux sera incontournable. Notre conseil s'engage aussi à former une équipe capable de veiller avec attention et vigilance au bien-être

de tous nos citoyens. Notre rôle sera de prendre les décisions qui faciliteront et appuieront la tâche des hommes et femmes d'affaires, des travailleurs, des bénévoles, des aînés et des jeunes de notre municipalité.

Votre participation et vos commentaires seront toujours les bienvenus.

*Donald Langlois  
maire*



**M. Donald  
Langlois est  
assermenté  
comme maire**

*Le nouveau maire M.  
Donald Langlois en  
présence de Mme  
Sylvie Tardif, présidente  
d'élections de novem-  
bre 2003 qui a procédé  
à son assermentation.*

*photo Euclide Tardif*

# RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité quatre semaines avant l'adoption du budget. En conséquence, c'est avec plaisir que je vous transmets aujourd'hui les états financiers de l'exercice qui se termine le 31 décembre 2002 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états et le dernier programme triennal d'immobilisations, les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice de 2003 ainsi que les orientations générales du budget 2004 et le prochain programme triennal d'immobilisations. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000.00\$. Enfin, je mentionne la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

## **1. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2002 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Recettes	3 090 865 \$
Dépenses	2 730 180 \$
Excédent des recettes	360 685 \$

De l'avis du vérificateur, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2002.

Le programme triennal d'immobilisations

2002-2003-2004 comportait des travaux de pavage du chemin Gosford, des travaux de réfection du chemin Craig, l'achat d'un camion et la construction d'une station de vidange qui ont été réalisés en 2002. L'aménagement du parc industriel, le système de chloration de l'eau potable, le système de refroidissement du centre des loisirs et la réfection du rang 2 Centre ont été reportés à l'année 2003.

## **2. INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE DE 2003**

Avec les pluies abondantes subies au mois d'août, des travaux imprévus ont dû être réalisés pour réparer les chemins et nettoyer les cours d'eau. Bien qu'une avance de fonds ait été consentie pour défrayer une partie de ces travaux, il est, pour le moment difficile de prévoir les résultats (surplus ou déficit) pour cette année.

**Les projets suivants ont été réalisés en 2003 :**

- 1- Travaux d'infrastructures et pavage du chemin Craig;
- 2- Travaux de rechargement du rang 4 Nord;
- 3- Travaux de réfection du rang 10, de la route Dussault et de la route du Domaine du Lac;
- 4- Aménagement d'un terrain de soccer;
- 5- Installation d'un système de refroidissement au centre des loisirs;

- 6- Tenue d'un forum sur le développement local de Saint-Ferdinand;
- 7- Pose de béton bitumineux sur la route Baril, la Côte de l'Église et à la marina;

### **3. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2004**

Les orientations du conseil pour le prochain budget sont les travaux de réfection du rang 2 et de la côte sur la route Binette; finaliser les travaux de la route du Domaine du Lac et réparer le pont du rang 6 Nord. Une attention sera portée aux demandes qui sont déjà déposées au conseil ainsi qu'une étude avec les employés municipaux sur les principales choses à faire sur les routes et autres domaines. La piste cyclable, le système de chloration, le parc industriel et le camion-incendie (citerne) demeurent au sein des préoccupations du conseil ainsi que l'éclairage public de la rue Principale selon le pacte rural. Enfin, le conseil travaillera avec les différents ministères gouvernementaux pour des projets et/ou des subventions.

### **4. LISTE DES CONTRATS**

Je dépose une liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ conclu depuis le dernier rapport sur la situation financière de la municipalité. Cette liste comporte également tous les contrats de plus de 2 000 \$ conclu avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$.

### **5. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS**

La rémunération annuelle du maire est

de 7 170 \$ et celle de chaque conseiller est de 2 390 \$. En plus de cette rémunération, une allocation de dépenses est versée aux membres du conseil. Celle du maire est de 3 585 \$ et celle des conseillers est de 1 195 \$.

Les séances du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand se tiennent le premier lundi de chaque mois. Bienvenue à toutes et à tous.

Le maire de Saint-Ferdinand

*Donald Langlois*

Le 17 novembre 2002

## **VTT... un dossier à suivre**

Une réunion d'information a eu lieu à Thetford-Mines concernant les VTT avec la participation de M. Donald Langlois, maire et des conseillers MM. Gilles Laprise et Yvan Langlois.

Actuellement, le conseil municipal prend le dossier au sérieux et devra rencontrer le club de VTT pour discuter des demandes du club et ensuite prendre les décisions qui s'imposent pour le bien-être de tous les citoyens.

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Richard Leonard  
Conception et mise en page : Gérard Lessard  
Impression : Imprimerie Fillion enr.  
Tirage : 1000 copies  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2003  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2003

# Résumé de certaines décisions du conseil

séance du 10 novembre 2003

## **Facture pour terrain de soccer**

Considérant que les travaux d'aménagement du terrain de soccer réalisés par Transport Lac William inc. ne sont pas complétés à l'entière satisfaction des responsables du dossier;

À l'unanimité, les membres du conseil acceptent de retenir 20% du coût des travaux facturés par Transport Lac William inc. pour l'aménagement du terrain de soccer selon sa cotation établie à 5 000 \$ plus taxes, soit retenir 1 000 \$.

## **Représentant municipal au c.a. de l'OMH de Saint-Ferdinand**

Christian Dubois, conseiller municipal, est nommé représentant de la municipalité de Saint-Ferdinand au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand pour un mandat de trois ans.

## **Représentant au c.a. de l'OMH de Saint-Ferdinand**

Gérard Lessard est nommé membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand pour les trois prochaines années.

## **Adhésion à Tourisme Centre-du-Québec**

À l'unanimité, le conseil accepte de suivre la recommandation du CLD de l'Érable en n'adhérant pas à Tourisme Centre-du-Québec et en contribuant au développement local de notre milieu via l'ATR Centre-du-Québec.

## **Renouvellement du contrat d'entretien des logiciels**

Le conseil autorise le renouvellement du contrat d'entretien de soutien des applications (logiciels) pour l'année 2004 offert par PG Systèmes d'information au montant de 3 732.27 \$ taxes incluses.

## **Transport adapté de la région de l'Amiante**

La municipalité de Saint-Ferdinand accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2004 au montant de 72.75 \$ par usager, soit pour un nombre 47 usagers pour une contribution totale de 3 419.25 \$.

## **Renouvellement de l'assurance collective**

Le conseil renouvelle le contrat d'assurances collectives no 23195-0393 auprès de Desjardins Sécurité Financière suivant les taux des garanties proposées dans leur lettre du 31 octobre 2003.

## **Droit de passage au Club des motoneigistes du lac William**

La municipalité de Saint-Ferdinand accorde au Club des motoneigistes du lac William inc. un droit de passage aux fins de permettre la circulation en motoneige et en véhicule d'entretien sur les sentiers qui passent sur notre territoire, soit vis-à-vis les lots 182, 183, 184 et 185 du rang 4, vis-à-vis les lots 97 et 98 du rang 2, vis-à-vis les lots 6, 7 et 8 du rang 1, le passage de sortie du lac situé sur la route 165 à la hauteur de la route Fréchette et sur la Côte de l'Église pour se rendre aux sentiers de motoneige lorsque la circulation sur le lac est impossible; que cette permission est accordée pour un an à partir du 1er octobre 2003 et que le maire Donald Langlois et la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif soient autorisés à signer les documents requis.

## **Nomination des comités**

On approuve les nominations suivantes pour les différents comités :

**Voirie** : Gilles Laprise, Clermont Tardif et Donald Langlois

**Sécurité publique** : Yvan Langlois et Clermont Tardif

**Loisirs** : Guylaine Blondeau et Richard Leonard

**HLM** : Christian Dubois

**Transport adapté** : Richard Leonard

**Bibliothèque** : Guylaine Blondeau et Christian Dubois

**Info Centre et site Web** : Guylaine Blondeau et Christian Dubois

**Maison des Jeunes** : Guylaine Blondeau

**Bulletin d'informations** : Richard Leonard

**Environnement, agriculture et développement rural** : Yvan Langlois, Gilles Laprise et Clermont Tardif

**CAMO** : Clermont Tardif

**Résidentiel/industriel/commercial** : Christian Dubois, Richard Leonard et Clermont Tardif

**Hôpital St-Julien** : Christian Dubois et Donald Langlois

## **BUREAU MUNICIPAL**

821, rue Principale  
Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : st-ferdi@ivic.qc.ca

Site web : [www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca](http://www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca)

### **Heures d'ouverture du bureau municipal :**

lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

**Centre d'emploi local :** Guylaine Blondeau

Il est de plus résolu que le maire peut siéger à chacun des comités.

***Restauration des berges  
du cours d'eau Larose-Fortier***

On mandate Procean Environnement inc. pour préparer la demande de soustraction à la procédure d'étude d'impacts, la déposer avec l'avis de projet au ministère de l'Environnement pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand et effectuer l'encadrement de cette procédure dans le cadre des travaux de réfection du cours d'eau Fortier-Larose.

***Restauration des berges  
du cours d'eau Larose-Fortier***

On mandate Procean Environnement inc. pour préparer la demande de soustraction à la procédure d'étude d'impacts, la déposer avec l'avis de projet au ministère de l'Environnement pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand et effectuer l'encadrement de cette procédure dans le cadre des travaux de réfection du cours d'eau Fortier-Larose.

Il est de plus résolu que ce mandat accordé à Procean Environnement inc. soit réalisé sur une base horaire pour un montant estimé entre 6 000 et 10 000 \$ plus taxes.

***Restauration des berges  
du cours d'eau Larose-Fortier***

Le conseil mandate Michel Benjamin, arpenteur-géomètre, pour les travaux d'arpentage requis pour les travaux de réfection du cours d'eau Fortier-Larose, si nécessaire et d'obtenir de Michel Benjamin les plans d'arpentage déjà réalisés sur des propriétés près du cours d'eau Fortier-Larose et ce, selon les taux habituels en vigueur pour de tels services.

***Restauration des berges  
du cours d'eau Larose-Fortier***

La municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à faire les démarches pour obtenir les autorisations requises des riverains pour les accès aux terrains et les sites de dépôt à court terme et mandate le maire Donald Langlois et l'inspecteur municipal Jean Gardner pour rencontrer les riverains concernés.

***Aide financière additionnelle  
relative aux pluies abondantes***

Considérant que la municipalité de Saint-Ferdinand a subi des dommages importants à ses cours d'eau lors des pluies abondantes du 4 au 11 août 2003;

Considérant que la municipalité a adressé une demande d'aide financière additionnelle au ministère de la Sécurité

publique en août 2003 pour ces travaux;  
Considérant que la municipalité est en attente d'une réponse du ministère de la Sécurité publique;  
Considérant l'urgence d'agir pour stabiliser les berges avant la crue des eaux printanière;  
À l'unanimité, les membres du conseil acceptent de demander à la MRC de l'Érable d'appuyer la municipalité de Saint-Ferdinand dans ces démarches pour obtenir une aide financière additionnelle du ministère de la Sécurité publique suite aux pluies abondantes survenues du 4 au 11 août 2003.

***Factures pour concassage de gravier***

On autorise de payer le solde de la facture numéro 2003338 de A. Langlois et fils ltée relative au concassage du gravier, soit 6 326.37 \$ et de payer la facture numéro 2003832 au montant de 3 762.54 \$ de A. Langlois et fils ltée relative au concassage du gravier.

***Virée route Turgeon***

On mandate le maire Donald Langlois et l'inspecteur municipal Jean Gardner pour rencontrer Pierrette Langlois, propriétaire du lot 667-P, afin de négocier une entente pour la virée de la route Turgeon et de faire rapport au comité de la voirie.

***Maire suppléant***

Clermont Tardif est nommé maire suppléant de la municipalité de Saint-Ferdinand pour les douze prochains mois et ce, conformément à l'article 116 du Code municipal.

***Autorisation de signature des chèques***

On autorise le maire Donald Langlois ou, en l'absence du maire, le maire suppléant Clermont Tardif et la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif ou, en l'absence de la secrétaire-trésorière, la secrétaire-trésorière adjointe Michèle Lacroix à signer tous les chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité de Saint-Ferdinand et ce, conformément à l'article 203 du Code municipal.

***Signature des chèques (bibliothèque)***

Les membres du conseil acceptent à l'unanimité que Guylaine Blondeau ou Christian Dubois et Lucie Lessard soient autorisés à signer tous les chèques émis par la bibliothèque des Mille et une feuilles.

***Lieu des séances du conseil***

À l'unanimité, les membres sont d'accords pour que les séances du conseil soient tenues au 606 rue Principale à Saint-Ferdinand et ce, conformément à l'article 145 du Code municipal.

***Représentant au c.a. de la Maison des Jeunes***

Guylaine Blondeau est désignée comme représentante du

conseil municipal de Saint-Ferdinand au sein du conseil d'administration de la Maison des Jeunes La Traversée 12-18 ans inc. pour un mandat se terminant en juin 2005.

#### **Gravière Laurent Paquet**

On autorise les travaux de remise en état de la gravière Laurent Paquet (nivellement du terrain) après demande de cotation par l'inspecteur municipal Jean Gardner pour un montant maximum de 12 000 \$ et qu'un rapport soit fait au comité de la voirie.

#### **Arrérages de taxes**

Le conseil approuve l'état des arrérages de taxes au 10 novembre 2003 pour un montant de 147 584.45 \$.

#### **Collection des taxes**

Le conseil autorise la secrétaire-trésorière à transmettre un dernier avis aux onze contribuables ayant des arrérages de taxes datant de 2000 à 2003 et que le conseil mandate Me Luc Ouellette pour collecter ces contribuables si le délai accordé n'est pas respecté.

#### **Présentation des comptes**

Les comptes du mois d'octobre 2003 pour un montant 198 870.10 \$ sont acceptés tels que présentés et payés.

## **STATIONNEMENT DE NUIT**

**Il est interdit de  
stationner ou  
d'immobiliser son  
véhicule sur un chemin  
public entre 23h00 et  
7h00  
du 15 novembre  
au 1er avril  
inclusivement et ce, sur  
tout le territoire  
de la municipalité.**

## **GUIDE DU RÉEMPLOI DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Le Guide du réemploi des matières résiduelles qui est le résultat d'une collaboration entre la MRC de l'Érable et les organismes Envir-Action et Orape est disponible gratuitement au bureau municipal.

Ce guide traite sommairement de la problématique des déchets dans la MRC et de la mise en place du Plan de gestion des matières résiduelles. Il contient les actions concrètes du plan de gestion ainsi qu'une explication du principe des 3RV. Il se termine par une énumération de petits gestes écologiques et une liste exhaustive des endroits où l'on peut se départir d'objets ou de matières hors d'usage.

### **••• LOISIRS •••**

#### **Heures d'ouverture**

Du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00  
et le jeudi de 18h00 à 21h00

Si vous avez des commentaires à formuler,  
veuillez les communiquer au 428-3413



**Prochaine réunion du  
conseil municipal de  
Saint-Ferdinand**

**lundi, le 1 décembre 2003 à 19h30  
au centre communautaire**

# Loisirs...loisirs...loisirs...

## Cours de yoga (Oasis Lune-Soleil)

Début : Mardi 13 janvier 2004 (soir)

Heure : à confirmer

Lieu : École Notre-Dame

Durée : 15 semaines (cours de 1 heure 45 minutes)

Prix : \$135.00

Professeur : Gilles Beacon

Pour informations et inscriptions : M.Gilles Beacon au 428-4572

## Cours de Taie Chi

Endroit : à déterminer

Début : À déterminer

Durée : 15 semaines (cours de 2 heures)

Prix : \$150.00 pour la session de 15 cours

Minimum de personnes : 15 personnes

Pour information et inscription : Diane Vigneault 428-3413

## Mini-spectacle de gymnastique

Il y aura un mini-spectacle de gymnastique samedi le 13 décembre à 10h30 par nos gymnastes qui démontreront ce qu'ils ont appris depuis le mois de septembre et par Marie-Renée Allaire. Par la suite il y aura période d'inscription pour une session de 10 cours après

les Fêtes. Invitation à tous ceux qui sont intéressés à s'inscrire.

Coût de l'inscription \$30.00

Les cours se donneront le samedi matin de 9h00 à 11h00.

L'horaire des cours sera remis le 13 décembre.

## Système de réfrigération

Le système de réfrigération avance à grands pas à l'aréna. Les activités devraient débiter autour du 15 décembre 2003.

Les jeunes du **pré-novice** et **novice** auront leurs pratiques et joutes les vendredis de 18h00 à 19h30.

Il manque des jeunes de 9-10 11 ans pour compléter l'équipe **atome** et des jeunes 11 à 15 ans pour compléter une équipe de **pee-wee** et **bantam**. Si tu es intéressé à jouer inscris-toi au Centre de Loisirs au 428-3413. Les équipes pee-wee et bantam pratiqueront le samedi matin.

## Initiation au patinage

Les cours pour l'initiation au patinage auront lieu le samedi de 11 h00 à midi et le patinage artistique de midi à 13 h0 30. Il reste des places disponibles pour ces deux cours. Dépêches-toi de t'inscrire au 428-3413

## MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Donald Langlois</b> maire	Hôpital St-Julien, Voirie	<b>428-3245</b>
<b>Clermont Tardif</b> maire suppléant conseiller district #1	Voirie, Sécurité publique, CAMO environnement, agriculture et développement rural, résidentiel/industriel/commercial	<b>428-3491</b>
<b>Gilles Laprise</b> conseiller district # 2	Voirie, environnement, agriculture et développement rural	<b>428-4288</b>
<b>Christian Dubois</b> conseiller district #3	HLM, bibliothèque, info-centre et site web, Hôpital St-Julien résidentiel/industriel/commercial	<b>428-3987</b>
<b>Yvan Langlois</b> conseiller district #4	Sécurité publique, environnement, agriculture et développement rural	<b>428-9557</b>
<b>Richard Leonard</b> conseiller district #5	Loisirs, transport adapté bulletin d'informations résidentiel/industriel/commercial	<b>428-9343</b>
<b>Guyaine Blondeau</b> conseiller district #6	Loisirs, bibliothèque, info-centre et site web maison des jeunes et centre d'emploi local	<b>428-9395</b>



## La Sûreté du Québec vous informe!

par Hugo Fournier, Agent  
Poste de la MRC de l'Érable

Le 15 octobre, un homme qui a fait une sortie de route dans le rang 6 à Saint-Ferdinand a été arrêté par les patrouilleurs qui se sont présentés sur place. L'homme qui était sous l'effet de l'alcool sera accusé également de possession de stupéfiant.

Dans le secteur Vianney, des malfaiteurs se sont introduits dans une roulotte le 18 octobre. Ils ont volés une arme à feu et des munitions. Si vous possédez de l'information dans ce dossier vous pouvez contacter confidentiellement INFOCRIME 1 800 711 1800.

La maison des jeunes de la rue Bernier a été victime d'un vol le 24 octobre. Le suspect s'est emparé de l'argent de la petite caisse et des barres de chocolat. L'enquête se poursuit.

Le 4 novembre à Inverness, le groupe d'intervention Tactique de la SQ est intervenu pour expulser un homme armé. Le suspect refusait de

sortir d'une maison qui ne lui appartenait pas. L'intervention s'est bien déroulée et l'homme a été accusé devant le tribunal.

Nous dénombrons encore plusieurs collisions avec des chevreuils à Saint-Ferdinand. Soyez vigilants et contactez nous lorsque vous en frappez un avec votre véhicule : 362-1221

Le poste de Sûreté du Québec de la MRC de l'Érable est situé au 2353 Saint-Calixte à Plessisville.

### ***Tenez compte de l'hiver !***

- Il faut redoubler de prudence sur les routes en hiver ! Soyez assurés de partir avec un véhicule en état de rouler dans les conditions hivernales.
- Prenez soin de dégager toutes les surfaces vitrées, le toit, le capot et les phares de votre véhicule afin d'améliorer votre visibilité et celle des personnes qui vous suivent.
- Méfiez-vous des conditions routières souvent trompeuses et incertaines. En période de tempête, ne prenez votre véhicule que si cela est réellement nécessaire. Si vous devez prendre la route, assurez-vous que votre réservoir à essence est à moitié plein. Ayez aussi une petite trousse de secours qui vous permettra de vous sortir d'une impasse, de vous réchauffer et d'être visibles.

## Logements à louer

### Villa du Lac William

Deux logements de 3-1/2 pièces (idéal pour personne seule ou pour couple sans enfants).

Si vous avez 45 ans et plus et que vous êtes intéressé à connaître les critères d'admissibilité concernant cette habitation à loyer modique, adressez-vous à :

**Jeanne d'Arc Ruel,**

directrice de l'OHM de Saint-Ferdinand  
**428-9833**

## Bibliothèque Municipale

### ••• Heures d'ouverture •••

lundi de 18h00 à 21h00  
mardi de 13h00 à 16h00  
mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00

*Pour informations supplémentaires*

**Mme Lucie Lamontagne**  
au **428-9607**

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>